

Fermeture exceptionnelle du siège et des annexes de la CAGSC, en raison des vœux au personnel.

L'ACTUALITE

Communiqué de presse relatif à la fermeture du siège de la CAGSC et des services extérieurs, ce vendredi 19 janvier 2024, en raison de la cérémonie des vœux du personnel.



Fermeture exceptionnelle du siège de la CAGSC et des différents sites communautaires, en raison de la cérémonie des vœux au personnel.

Thierry ABELLI, Président de la CAGSC, informe les usagers des services publics du Grand Sud Caraïbe qu'en raison de la cérémonie des vœux au personnel, **le siège de la CAGSC**, situé place du Père Magloire, Rue Auguste BEBIAN, 97100 BASSE-TERRE, ainsi que **le complexe sportif de Rivière-des Pères et le Marché intercommunal de Basse-Terre seront exceptionnellement fermés le vendredi 19 janvier 2024.**

La réouverture de ces sites s'effectuera aux horaires habituels, comme suit :

- **Le samedi 20 janvier 2024**, pour le complexe sportif de Rivières-des-Pères et le marché intercommunal de Basse-Terre,
- **Le lundi 22 janvier 2024**, pour le siège du Grand Sud Caraïbe.

Thierry ABELLI
Président de la CAGSC





En image